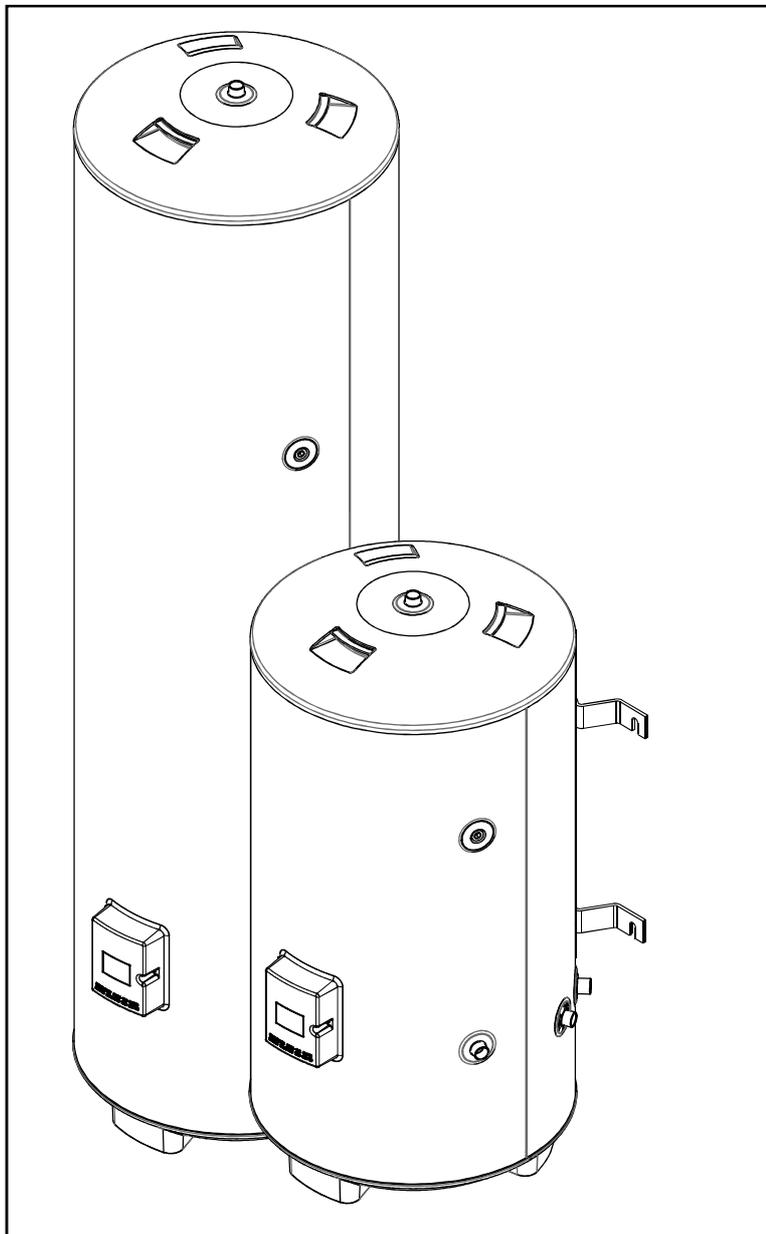




DUPLEX INOX

MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION INSTALLATIE- EN GEBRUIKERSHANDLEIDING



Date d installation:.....
N de s rie:.....

Votre installateur:

Nom:.....
Adresse:.....

.....
Code postale + Ville:.....

T I phone:.....

Fax:.....

GSM:.....

TABLE DES MATIéRES

IMPORTANT.....	4
DONNéES TECHNIQUES.....	4
1. NOTICES D'INSTALLATION IMPORTANTES	4
2. INSTALLATION – EXIGENCES GÉNÉRALES	5
3. INSTALLATION – MONTAGE MURAL.....	6
4. INSTALLATION – RACCORDEMENT SANITAIRE	6
5. INSTALLATION – RACCORDEMENT DE LA CHAUDIÈRE	7
6. INSTALLATION DE LA RÉSISTANCE BLINDÉE (EN OPTION)	10
7. MISE EN SERVICE	11
8. ENTRETIEN – DÉTARTRAGE DE LA RÉSISTANCE BLINDÉE.....	12
9. ENTRETIEN – DÉTARTRAGE DU BALLON	13
10. ENTRETIEN – SOUPAPES DE SÉCURITÉ	14
11. NOTICES D'UTILISATION	14
12. GARANTIE	14
13. PIÉCES DE RECHANGE ET SERVICE APRÈS VENTE.....	18
14. ENVIRONNEMENT	18
15. PERFORMANCES	36

IMPORTANT

LISEZ D'ABORD CES INSTRUCTIONS AVANT L'INSTALLATION DE CET APPAREIL. LA GARANTIE SE PERD AU CAS OÙ L'INSTALLATION N'EST PAS CONFORME. LE BALLON VAN MARCKE DUPLEX INOX DOIT ÊTRE INSTALLÉ PAR UN PROFESSIONNEL AGRÉÉ, CONFORMÉMENT AUX LES RÈGLEMENTS LOCAUX ET NATIONAUX EN VIGUEUR, CONCERNANT LES PRESCRIPTIONS DES BÂTIMENT ET LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR POUR DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DU PAYS.

DONN ES TECHNIQUES

Pression de travail	7 bar
Pression de teste (hydraulique)	15 bar
Pression minimale du réseau d'eau	1 bar
Pression maximale circuit primaire	3.5 bar
Résistance blindée (en option)	2.7kW @ 230V monophasée
Poids (rempli)	
Van Marcke Duplex Inox 100L	125 kg
Van Marcke Duplex Inox 150L	181 kg
Van Marcke Duplex Inox 200L	249 kg
Van Marcke Duplex Inox 300L	360 kg

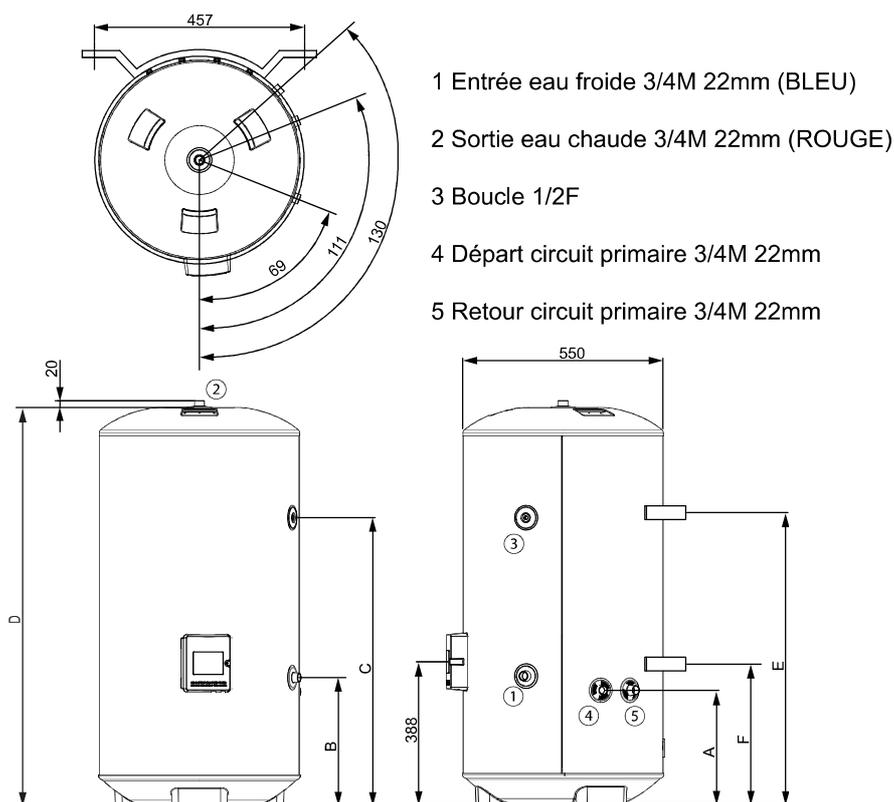
1. NOTICES D INSTALLATION IMPORTANTES

- 1.1 Le ballon Van Marcke Duplex Inox doit être équipé d'une soupape de surpression de maximal 7 bar. L'ABSENCE DE LA SOUPE DE SÉCURITÉ APPROPRIÉE, SUPRIME LA GARANTIE SUR L'APPAREIL, ET PEUT CAUSER DES SITUATIONS DANGEREUSES.
- 1.2 Au cas où la pression de service est plus importante que 6 bar, un réducteur de pression, réglé à 5 bar maximum, doit être installé à l'entrée du ballon. Ce réducteur de pression NE PEUT PAS être installé entre la soupape de surpression et le ballon (voir dessin n°3).
- 1.3 Un clapet anti retour agréé doit être installé à l'entrée d'eau froide du ballon Ce clapet anti retour NE PEUT PAS être installé entre la soupape de surpression et l'entrée d'eau froide du ballon (voir dessin n°3). Ce clapet anti retour peut aussi faire partie du groupe de sécurité réglementaire.
- 1.4 Conformément aux règlements, l'installation d'un bac récolteur (raccordé à l'égout) en dessous du ballon est recommandé, pour éviter des dégâts en cas de fuite (voir aussi Conditions de Garantie).

2. INSTALLATION EXIGENCES G N RALES

- 2.1 L'installation électrique doit être conforme aux règlements locaux et nationaux (RGIE(BE), CSTB(FR), NEN51110(NL), Chambre des Métiers(LU)).
- 2.2 Cet appareil doit être installé verticalement.
- 2.3 En cas où le ballon est fixé au mur, les consoles de montage prescrites (en option) doivent être utilisés. Le sol doit être parfaitement horizontal, en cas de pose libre sur le sol.
- 2.4 Il faut prévoir assez d'espace autour du ballon, pour les raccordements et l'accessibilité des composants. Voir dessin n°1 Dimensions, pour les distances à respecter.
- 2.5 NOTE: assurez-vous que le sol ou le mur soit assez rigide pour porter le poids total du ballon (voir données techniques), et qu'il n'y a pas de conduites cachées (gaz, électricité, eau) en dessous ou derrière l'appareil.
- 2.6 Le ballon doit être installé dans un local à l'abri du gel.

Dessin 1
Dimensions

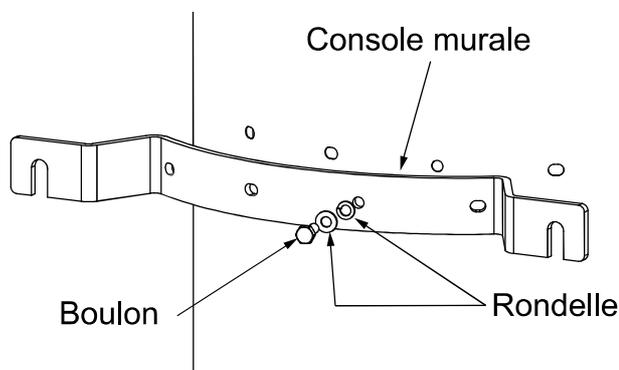


CAPACITE	DIMENSIONS (mm)						POIDS (kg)	
	A	B	C	D	E	F	VIDE	REMPLI
100	314	354	493	790	558	283	25	125
150	314	354	792	1095	807	387	31	184
200	314	354	1096	1480	1092	387	38	249
300	314	354	1480	2046	N/A	N/A	60	360

3. INSTALLATION MONTAGE MURAL

- 3.1 Voir dessin n°1 et dessin n°2 pour le montage des consoles. Utilisez des boulons M12 ISO 4017 et des chevilles assez rigides pour la fixation. Le ballon de 300L ne peut qu'être posé sur le sol.
- 3.2 Fixez les consoles avec les boulons hexagonaux montés sur le ballon. Le console avec 2 entailles doit être fixé au dessus, les entailles doivent être dirigés vers le bas.
- 3.3 Vissez les boulons supérieurs dans le mur de façon que le bout des boulons sorte 6 mm du mur.
- 3.4 Posez le ballon avec consoles, au boulons supérieurs et mettez en place les boulons inférieurs. Serrez les boulons.
- 3.5 Si souhaité, on peut enlever les pieds du ballon en dévissant les vis au milieu des pieds.

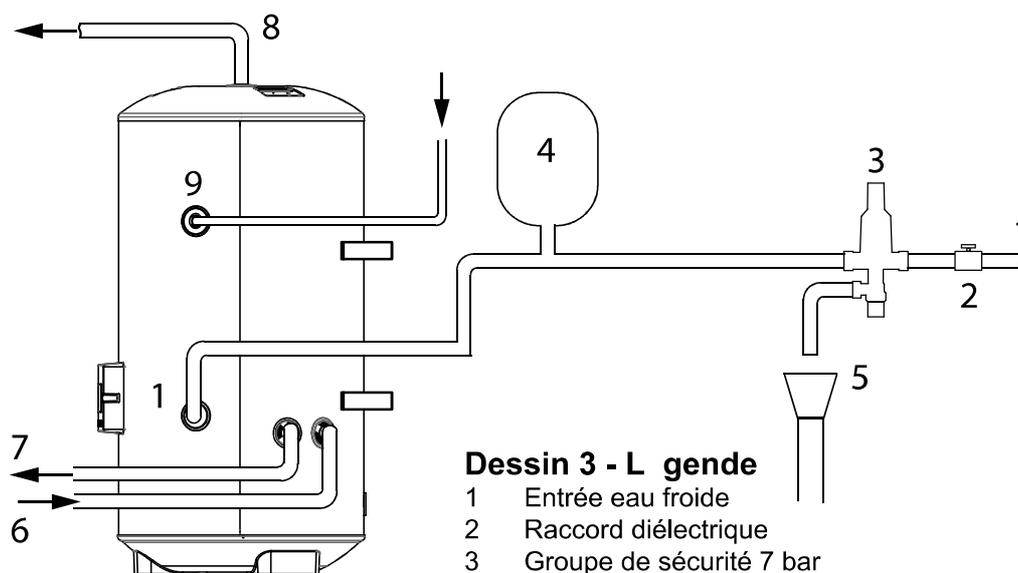
Dessin 2



4. INSTALLATION RACCORDEMENT SANITAIRE

- L'installation hydraulique doit être conforme aux règlements locaux et nationaux en vigueur(EN1717, Belgaqua(BE), Les agences de l'eau(FR), NVW (NL), LU (LU)).
- 4.1 Voir aussi point 1. NOTICES D'INSTALLATION IMPORTANTES. Montez les vannes, les clapets, le réducteur de pression(si nécessaire) selon l'ordre dans le dessin n°3. Assurez-vous que le sens d'écoulement est respecté suivant les flèches sur les vannes, clapets et soupapes.
 - 4.2 Il est aussi possible de raccorder le ballon directement avec une tuyau de $\varnothing 22$: les écrous et bicônes nécessaires font partie de la livraison. Le raccordement fileté est de 3/4M"
 - 4.3 L'entrée EAU FROIDE (1) est marquée en BLEU, la SORTIE D'EAU CHAUDE (8) est marquée en ROUGE. Plusieurs points de puisage peuvent être alimentés par l'appareil. En cas où la distance entre le ballon et le point de puisage est trop important, ou au cas où le point de puisage nécessite de peu d'eau chaude (ex un lavabo), on peut opter pour la production d'eau chaude décentralisée.

- 4.4 RECOMMANDATION: posez aussi un raccord diélectrique (2)(en supplément) à l'entrée d'eau froide du ballon, pour éviter l'électrolyse.
- 4.5 Un trop-plein (5), avec étonnoir, doit être prévu à la sortie de la soupape de sécurité du ballon. (voir dessin n°3). Posez aussi, de préférence, un robinet de vidange: ce robinet doit être posé entre le ballon et le groupe de sécurité à l'entrée de l'eau froide.
- 4.6 Un vase d'expansion (4) peut être posé à l'entrée d'eau froide du ballon pour éviter le gaspillage par dilatation(dessin n°3).
- Capacité recommandée du vase d'expansion sanitaire:
 Ballon 100l & 150l : 12 litres
 Ballon 200l : 18 litres
 Ballon 300l : 24 litres
- 4.7 Le ballon est équipé d'un orifice 1/2F"(9) pour raccorder un boucle sanitaire. Cet orifice est fermé avec un bouchon en acier inoxydable. Ce bouchon doit être enlevé pour raccorder le boucle sanitaire.
- 4.8 Une pompe de charge est nécessaire pour alimenter le circuit primaire du ballon.



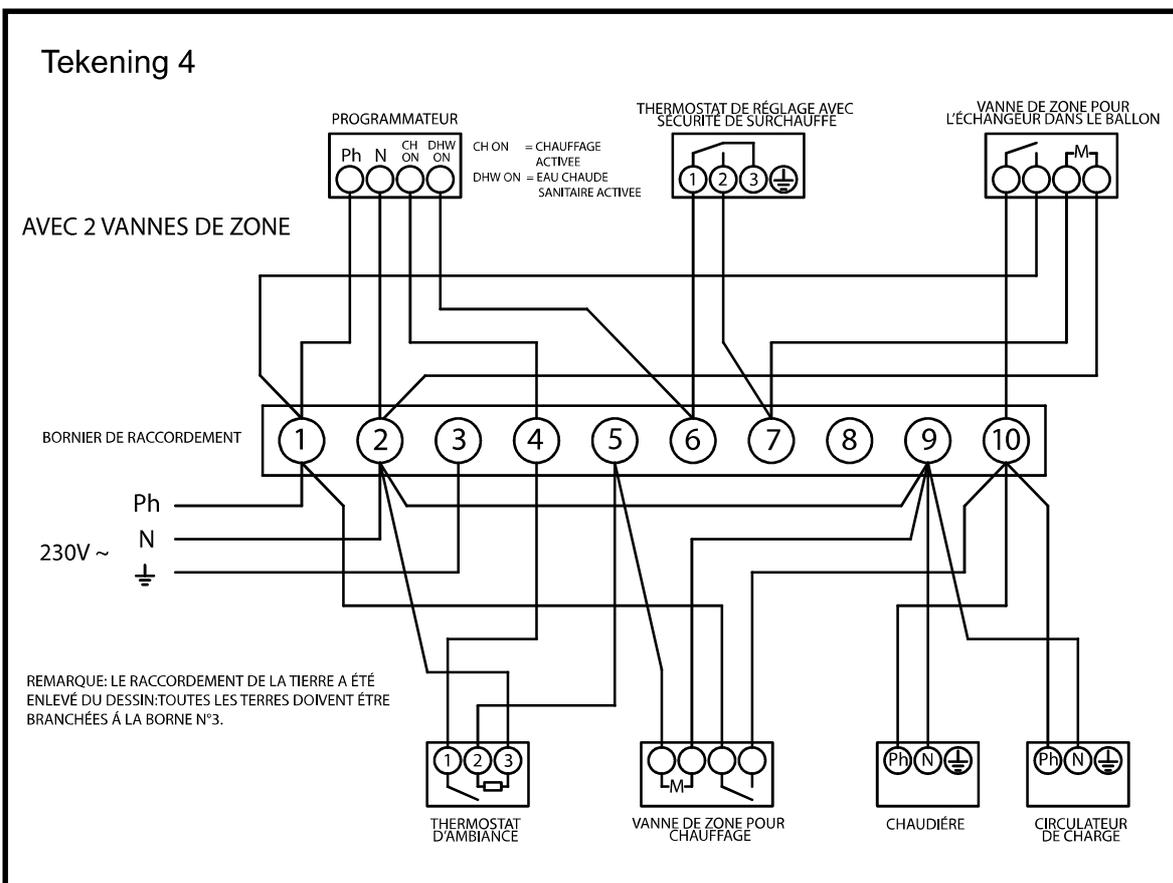
Dessin 3 - L gende

- 1 Entrée eau froide
- 2 Raccord diélectrique
- 3 Groupe de sécurité 7 bar
- 4 Vase d'expansion sanitaire
- 5 Décharge
- 6 Départ circuit primaire
- 7 Retour circuit primaire
- 8 Sortie eau chaude
- 9 Raccordement boucle sanitaire

5. INSTALLATION RACCORDEMENT DE LA CHAUDIÉRE

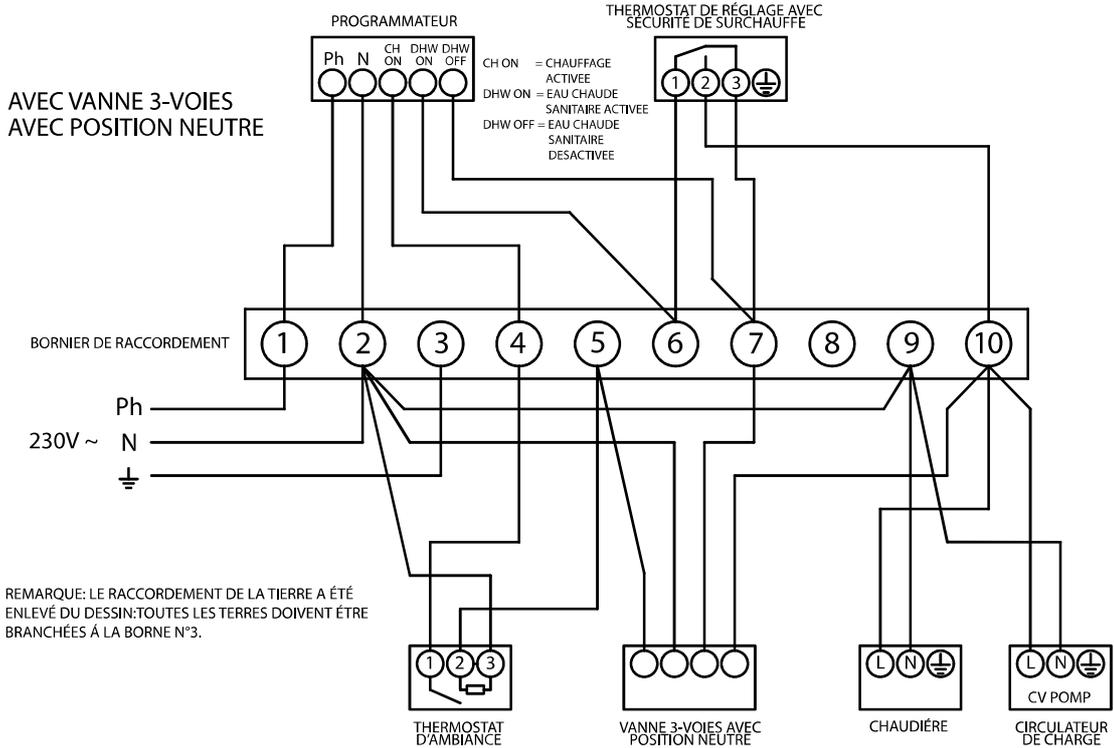
- 5.1 Le ballon Van Marcke Duplex Inox peut être alimenté par une chaudière au gaz, au fuel, ou au bois. La plupart des chaudières sont équipées d'une commande de température thermostatique.

- 5.2 Le circuit primaire doit être alimenté par une pompe de charge.
Fonctionnement par thermosiphon est exclu par le concept de l'échangeur. Si nécessaire, un purgeur automatique doit être installé pour purger l'échangeur.
- 5.3 Le ballon est équipé d'un thermostat monté pour régler la température de l'eau chaude. Ce thermostat est à brancher, via le bornier, à la pompe de charge ou au tableau de commande de la chaudière.
- 5.4 La commande électrique, et la résistance blindée (en option) se trouvent derrière le couvercle gris du ballon. **COUPEZ TOUJOURS L'ÉLECTRICITÉ AVANT D'ENLEVER LE COUVERCLE.** La coiffe s'ouvre vers le gauche.
- 5.5 Le câble électrique est à mener à travers la presse-étoupe dans la partie électrique du ballon. Serrer bien la presse-câble. Plusieurs raccordements électriques sont possibles: voir dessins 4,5 et 6.



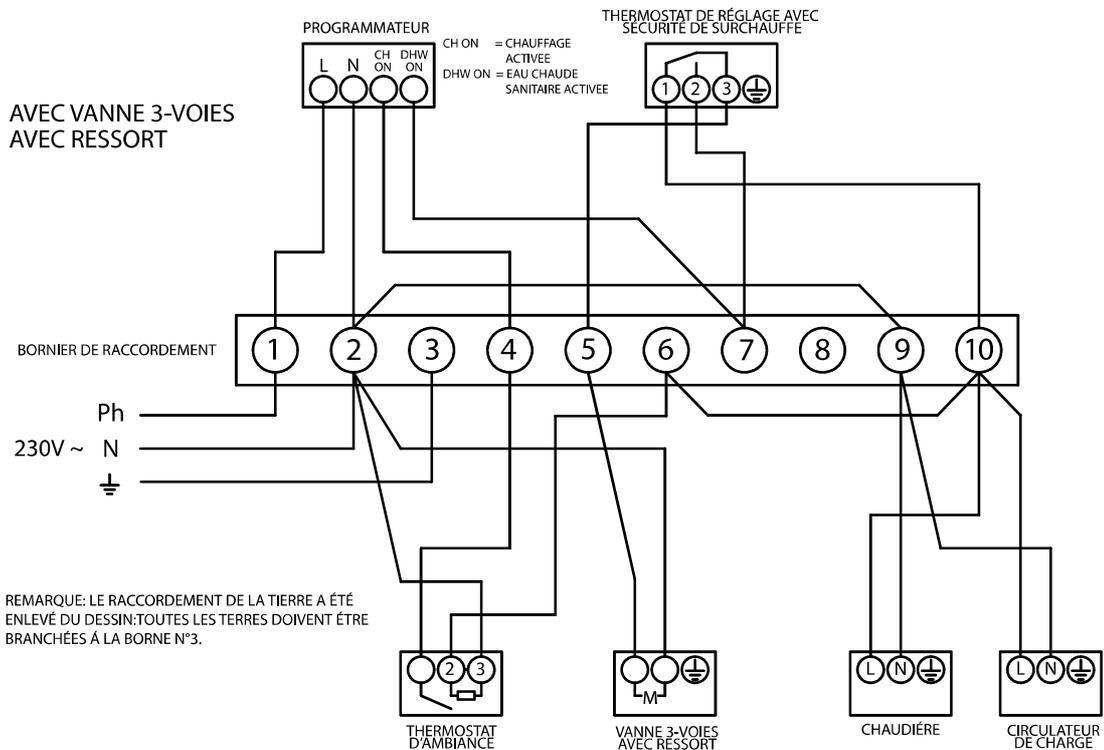
Dessin 5

AVEC VANNE 3-VOIES
AVEC POSITION NEUTRE



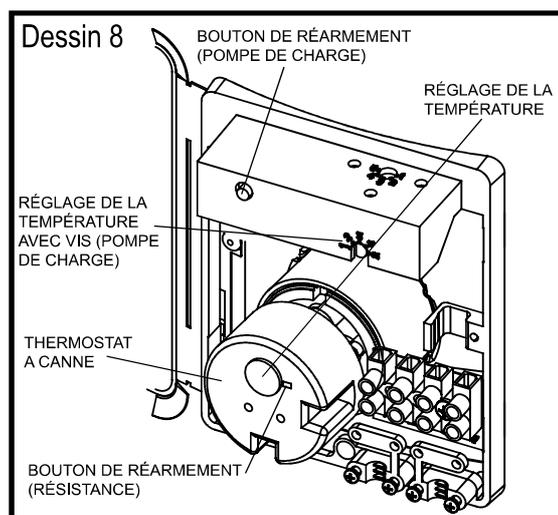
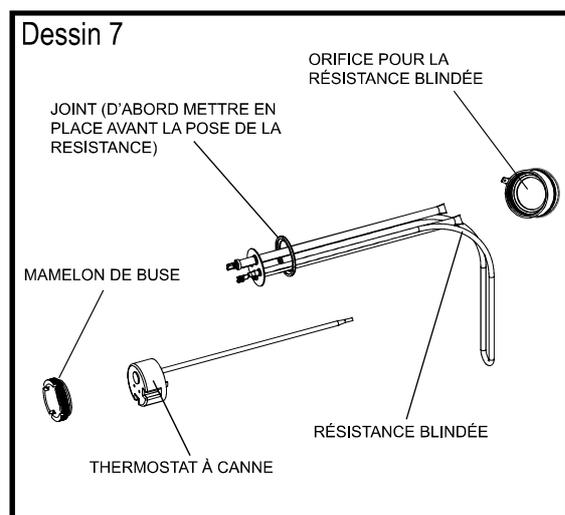
Dessin 6

AVEC VANNE 3-VOIES
AVEC RESSORT



6. INSTALLATION DE LA RÉSISTANCE BLINDÉE (EN OPTION)

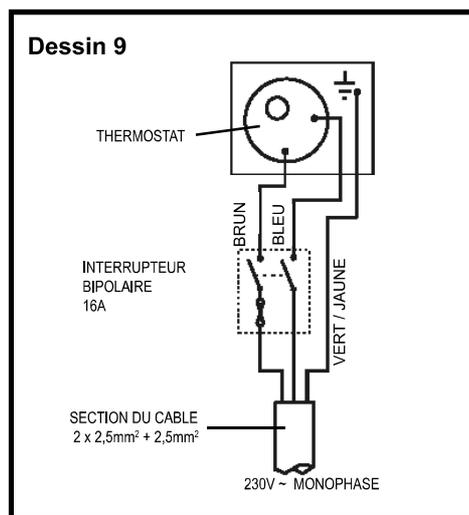
- 6.1 L'appareil peut être équipé d'une résistance blindée de 2,7 kW 230V monophasé avec thermostat avec sécurité de surchauffe.
- 6.2 Pour la pose de cette résistance, on doit remplacer la bride avec une poche par la bride de la résistance avec deux poches. Pour effectuer ceci, coupez d'abord le courant électrique, fermez l'arrivée d'eau froide au ballon. Le ballon doit être vidangé.
- 6.3 Ouvrez un robinet d'eau chaude dans l'installation pour enlever la pression dans l'installation; vidangez le ballon en ouvrant le robinet de vidange, posé sur l'arrivée d'eau froide du ballon.
- 6.4 Enlevez les capillaires de la poche de la bride. Dévissez le mamelon en tube qui serre la bride, avec la clé fournie.
- 6.5 Placez la résistance blindée à travers l'orifice; veillez à ce que l'embout de la résistance soit dans le fond de la cuve et, qu'elle ne touche pas le serpentin de l'échangeur. Vérifiez si le joint est bien à sa place (voir dessin 7).
- 6.6 TUYAU: entrez un tournevis dans la poche de la bride, afin de faciliter le placement.. Posez de nouveau le mamelon de buse avec la clé fournie et serrez à la main.
- 6.7 Serrez la résistance avec la clé fournie.
- 6.8 Glissez les capillaires du thermostat (qui alimente la pompe de charge) à nouveau dans la poche inférieure de la bride.
- 6.9 Placez le thermostat à canne de la résistance blindée, de cette façon dans la poche supérieure, que les contacts mâles du thermostat entrent dans les connecteurs femelles de la résistance.
- 6.10 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE: voir dessin 9. Dirigez le câble d'alimentation de la résistance électrique à travers les entailles dans la boîte de raccordement. Serrez le câble avec le serre-câble. Posez le couvercle de protection avant de mettre en service.



- 6.11 REMPLISSEZ TOTALEMENT LE BALLON, AVANT DE METTRE LE COURANT ÉLECTRIQUE.
- 6.12 Réglage de température: 1 = 10°C ; 5 = 70°C. Réglage recommandé: entre 4 et 5.
- 6.13 Le thermostat est équipé d'une sécurité de surchauffe: voir dessin 8. **NE COURT-CIRCUITEZ JAMAIS CETTE SÉCURITÉ!** Le bouton de réarmement se trouve à droite du bouton de réglage de température.
- 6.14 La résistance blindée doit être toujours mise à la terre.
- 6.15 L'installation électrique doit être effectuée par un électricien qualifié suivant les règles en vigueur du pays de destination. La résistance doit être sécurisée par des fusibles adaptées, et avoir la possibilité d'être coupée par un interrupteur bipolaire agréé.

7. MISE EN SERVICE

- 7.1 REMPLISSEZ LE BALLON ET VÉRIFIEZ D'ABORD S'IL N'Y A PAS DE FUITES AVANT DE METTRE EN SERVICE LA RÉSISTANCE BLINDÉE ET LA CHAUDIÈRE.
- 7.2 Vérifiez la conformité de l'installation.
- 7.3 Vérifiez les raccordements d'eau et d'électricité.
- 7.4 Ouvrez un robinet d'eau chaude de l'installation; ouvrez l'alimentation eau froide du ballon.
- 7.5 Réservez assez de temps pour le remplissage du ballon, et pour la purge de l'installation sanitaire. Fermez le robinet d'eau chaude de l'installation.
- 7.6 Ouvrez suffisamment un nombre de robinets d'eau chaude de l'installation pour purger totalement les conduites.
- 7.7 Fermez tous les robinets d'eau chaude de l'installation sanitaire et vérifiez s'il n'y a pas de fuites. Réparez si nécessaire.
- 7.8 Vérifiez le bon fonctionnement de la soupape de sécurité: rassurez-vous que l'eau de dilatation coule librement.
- 7.9 Remplissez le circuit primaire du ballon, selon les prescriptions du fabricant de la chaudière. Au cas où il y a des vannes motorisés installées, assurez-vous qu'elles soient ouvertes. Ouvrez éventuellement la soupape du purgeur automatique pour enlever tout air du circuit primaire; ensuite, mettez les vannes motorisés sur position auto.
- 7.10 Fonctionnement avec la résistance électrique: la température de l'eau chaude est réglée à 60°C environ. Remettez le courant électrique. Si besoin, modifiez la température d'eau chaude (voir dessin 8). **COUPEZ L'ÉLECTRICITÉ AVANT DE MODIFIER LA TEMPÉRATURE.**
- 7.11 Fonctionnement avec la chaudière: mettez l'installation en service et vérifiez que la régulation de la chaudière sont mise au point pour la production d'eau chaude. Vérifiez le fonctionnement de la pompe de charge et des vannes motorisées et laissez chauffer le ballon. Le pré réglage du thermostat est de 60°C environ. La température d'eau chaude peut être modifiée à l'aide d'un tournevis plat (voir dessin 8). Plage de température: de 1 (+/- 30°C) à 5 (+/- 70°C). **COUPEZ L'ÉLECTRICITÉ AVANT DE MODIFIER LA TEMPÉRATURE.**



8. ENTRETIEN D TARTRAGE DE LA R SISTANCE BLIND E

- 8.1 La résistance blindée nécessite peu d'entretien, quoique dans certaines régions avec de l'eau dure, un entretien régulier est nécessaire pour le bon fonctionnement.
- 8.2 Mettez le ballon hors service, coupez l'alimentation de l'électricité et de l'eau froide du ballon.
- 8.3 Ouvrez un robinet d'eau chaude dans l'installation pour enlever la pression de l'installation. Vidangez le ballon à l'aide du robinet de vidange posé.
- 8.4 Ouvrez le couvercle et débranchez la résistance. Enlever prudemment le thermostat sur la résistance. Enlevez prudemment les capillaires du thermostat du circulateur de charge.
- 8.5 Dévissez le mamelon de buse avec la clé fournie. Retirez la résistance.
REMARQUE: il se peut que le joint reste collé: utilisez un tournevis rond, glissez-le dans une des poches de la bride et bougez prudemment de haut en bas pour libérer le joint.
- 8.6 Enlevez le tartre prudemment. N'utilisez jamais d'outillages tranchants.
- 8.7 Assurez-vous que le joint soit propre et pas abîmé. Remplacez le joint si nécessaire.
- 8.8 Reposez de nouveau la résistance, vérifiez que le bout sont vraiment dans le pas de la cuve et ne touche pas l'échangeur. Reposez le mamelon de buse avec la clé fournie et serrez. Utilisez éventuellement un tournevis rond pour faciliter la pose de la résistance.
- 8.9 Reposez le thermostat avec capillaire dans la poche de dessous: n'abîmez pas le capillaire et vérifiez qu'il n'entre pas en contact avec le bornier électrique.
- 8.10 Reposer le thermostat à canne de la résistance. Placez-le de telle façon que les connections mâles du thermostat entrent dans les connections femelles de la résistance. Enfoncez le thermostat à canne jusqu'à ce qu'il touche le laiton de la bride (mise à la terre).

- 8.11 Raccordez la résistance selon le dessin n°9. Fermez le couvercle.
- 8.12 **REMPLEZ D'ABORD LE BALLON AVEC DE L'EAU AVANT LA MISE EN SERVICE(VOIR CHAP. 7 MISE EN SERVICE)!**

9. ENTRETIEN D TARTRAGE DU BALLON

- 9.1 Mettez le ballon hors service, coupez l'alimentation de l'électricité et de l'eau froide du ballon.
- 9.2 Ouvrez un robinet d'eau chaude dans l'installation pour enlever la pression de l'installation. Vidangez le ballon à l'aide du robinet de vidange posé.
- 9.3 Ouvrez le couvercle et débranchez la résistance blindée, si présent. Enlevez prudemment le thermostat à canne de la résistance. Enlevez prudemment le thermostat avec capillaire.
- 9.4 Dévissez le mamelon de buse avec la clé fournie. Retirez la résistance.
REMARQUE: il se peut que le joint reste collé: utilisez un tournevis rond, glissez-le dans une des poches de la bride et bougez prudemment de haut en bas pour libérer le joint.
- 9.5 Pour enlever le tartre dans le ballon il faut un aspirateur eau et poussières: glissez le flexible de l'aspirateur ou l'embout suceur dans l'orifice pour enlever le tartre.
- 9.6 Reposez la bride avec poche (ou la résistance blindée, si présent). Veillez à ne pas abîmer le joint. Reposez le mamelon de buse et serrez avec la clé fournie. Utilisez un tournevis rond pour faciliter la pose de la bride ou la résistance.
- 9.7 Reposez le thermostat avec capillaire dans la poche de dessous: n'abîmez pas le capillaire et vérifiez qu'il n'entre pas en contact avec le bornier électrique.
- 9.8 Au cas où il y a une résistance blindée: placez le thermostat à canne de la résistance blindée, de cette façon dans la poche supérieure, pour que les contacts mâles du thermostat entrent dans les connecteurs femelles de la résistance.
- 9.9 Branchez la résistance selon le dessin n°9. Fermez le couvercle.
- 9.10 **REMPLEZ LE BALLON D'ABORD AVEC DE L'EAU AVANT LA MISE EN SERVICE(VOIR CHAP. 7 MISE EN SERVICE)!**

10. ENTRETIEN SOUPAPES DE S CURIT S

10.1 La soupape de sécurité, le clapet anti retour, le robinet d'arrêt et le robinet de vidange doivent être vérifiés régulièrement sur le bon fonctionnement.

10.2 Vérifiez que l'eau de dilatation coule librement après ouverture de la soupape de surpression. Pivotez le bouchon à la position initiale.

ATTENTION: L'EAU DE DILATATION PEUT ÊTRE BOUILLANTE.

11. NOTICES D UTILISATION

11.1 Le ballon Van Marcke Duplex Inox stocke de l'eau chaude pré-réglé d'usine à +/- 60°C. La température peut être modifiée: pour ceci il faut ouvrir le couvercle du ballon. **COUPEZ TOUJOURS L'ÉLECTRICITÉ AVANT D'OUVRIR LE COUVERCLE.**

Recommandation: faites appel à un installateur qualifié pour éviter des dégâts.

11.2 Pour éviter que le ballon gèle en hiver: ne mettez jamais le ballon hors service sans vider totalement le ballon. Au cas où le ballon n'est pas vidé: réglez le thermostat à la position minimale (position 1), pour éviter le gaspillage de l'énergie.

NOTE: en faisant ceci, l'installation sanitaire même du bâtiment n'est pas protégée contre le gel!

11.3 Pour rassurer la continuité de l'utilisation, le ballon doit être entretenu régulièrement: voir chapitres ENTRETIEN.

11.4 IMPORTANT POUR L UTILISATEUR

Ne fermez ou ne bloquez jamais la sortie de s curit

Ne frappez jamais les soupapes de s curit

Ne courtcircuitez jamais les s curit s

Au cas o le ballon ne fonctionne pas bien: contactez votre installateur

12. GARANTIE

12.1 PRÉAMBULE

Le bien garanti a été acheté par l'acheteur après qu'il ait été préalablement et convenablement informé oralement et par écrit sur les caractéristiques, les limitations et l'usage du bien, les risques et les mesures éventuellement à prendre.

L'acheteur déclare que, sur base de l'information orale et écrite du fournisseur du vendeur, comme décrite dans la brochure d'information accompagnant le bien, ce dernier est approprié aux fins recherchées par l'acheteur.

12.2 GARANT

Fournisseur du vendeur : (selon la région):
Prist, Noorderlaan 95, B-2030 Antwerpen
VRC, Paepsemiaan 28-30, B-1070 Anderlecht
ET. R. Van Marcke, Overzet 14, B-9000 Gent
Dambois, Quai de Coronmeuse 39, B-4000 Liège
Luxsan, Rue des Scillas 30, L-2529 Howald, Grand Duché de Luxembourg
VMSAS, Z.I. de la Pilaterie, rue du Houblon, 59700 Marcq en Baroeul, France

12.3 GARANTIE

Aux conditions sous-mentionnées le fournisseur du vendeur garantit que, durant la période de garantie et éventuellement par l'intermédiaire d' un installateur indépendant, il réparera ou remplacera gratuitement les pièces ou l'appareil complet lorsque un défaut a été constaté et signalé promptement.

La garantie vaut pour le territoire de la Belgique, Les Pays-Bas, La France et Le Grand Duché de Luxembourg.

La période de garantie est de 10 ans sur la cuve et 2 ans sur les composants. Celle-ci prend cours à la date de délivrance.

La facture du vendeur fait office de preuve. A défaut de preuve c'est la date de fabrication mentionnée sur la plaque signalétique du ballon qui vaut comme date de départ du délai de garantie.

12.4 IMPORTANT

Uniquement si (I) l'existence du défaut a été notifiée par écrit dans les 2 mois après la constatation du défaut par l'acheteur;

(II) et le défaut a été reconnu comme étant sous garantie par Van Marcke Service Après Vente, représentant du fournisseur du vendeur, sur le lieu d'installation;

la réparation est sous garantie.

L'expertise de l'appareil ne se fait qu'à l'adresse d'installation.

Un échange de l'appareil n'est pas possible sans rapport de Van Marcke SAV Service.

Des appareils sans plaque signalétique ou (partiellement) démontés, sont exclus de la garantie.

Van Marcke Service Après Vente n'intervient que si le formulaire de requête d'intervention a été complètement rempli et est pourvu d'une signature du demandeur.

La garantie se limite au remplacement ou à la réparation des appareils ou pièces dont le fournisseur du vendeur a reconnu le défaut.

Si la pièce ou l'appareil doivent être retournées au fabricant, il faut obtenir l'accord préalable de Van Marcke SAV Service.

La garantie ne couvre pas des dédommagements pour dommage indirect ou quelconque dédommagement pour dommage causé par un défaut du produit.

Le fournisseur du vendeur ne peut être tenu responsable pour des frais ou dégâts occasionnés par :

- une installation défectueuse par un tiers (p.ex. groupe de sécurité non raccordé avec l'écoulement des eaux, l'absence d'un réservoir receveur, le gel, ...),
- une mauvaise accessibilité de l'appareil,
- un usage incorrect de l'appareil.

Les dispositions de la présente garantie ne porte pas atteinte au droit dont bénéficie l'acheteur sur base de la garantie légale.

12.5 LITIGES

En cas de litige, la seule juridiction compétente est le Tribunal de Commerce de Courtrai.

12.6 PRESCRIPTIONS D'UTILISATION

12.6.1 Cet appareil est destiné à réchauffer l'eau à usage domestique et ne sert entre autre pas à réchauffer l'eau de piscine.

12.6.2. L'appareil doit toujours être raccordé au réseau publique de canalisation.

12.6.3. L'appareil doit être utilisé normalement et régulièrement et doit être entretenu régulièrement par un installateur professionnel.

12.6.4. Les conditions d'environnement:

L'installation ne peut être exposée à des environnement agressif tels que le gel ou des intempéries.

L'installation doit être à tout moment accessible.

L'eau qui doit être réchauffée par l'appareil ne peut contenir trop de calcaire.

La dureté ne peut en aucun cas être moins de 12 degrés français.

L'installation ne peut être exposée à une pression de plus de 7 bar.

L'appareil et l'installation doivent être manipulés avec précaution.

L'alimentation électrique du chauffe-eau ne peut être portée en surtension.

Un réservoir receveur doit toujours être prévu sous l'appareil.

12.6.5. L'installation doit se faire selon les règles de l'art et répondre aux prescriptions, à la législation nationale aux normes en vigueur, et aux prescriptions de notre mode d'emploi joint à l'appareil, entre autres:

* La présence d'un groupe de sécurité réglementaire correctement installé est obligatoire.

* Un groupe de sécurité doit être installé conformément aux normes nationales en vigueur, notamment NF (France), NVW (Pays-Bas), Belgaqua (Belgique).

* Le raccordement électrique du chauffe-eau doit répondre aux réglementations en vigueur de RGIE (Belgique), de NEN51110 (Pays-Bas) et

de Vivrélec-Promotelec (France).

- * Le raccordement hydraulique doit entre autres satisfaire à la Belgaqua (Belgique), la NVW (Pays-Bas), l' Agence de l'eau (France) et à la norme européenne EN1717.
- * Lors de l'installation un nouveau groupe de sécurité doit être utilisé.
- * Le groupe de sécurité doit toujours être raccordé à l'évacuation des eaux.
- * Le sceau du plomb du groupe de sécurité ne peut pas être brisé.
- * Le raccordement à la canalisation d'eau doit être effectué selon les règles de l'art, notamment conformément aux normes d'installation nationales en vigueur, avec une bonne mise à la masse et en respectant les schémas de raccordement prescrits.
- * L'appareil ne peut jamais être mis en fonction sans l'avoir rempli d'eau. Si le chauffe-eau alimente un ou plusieurs points de soutirage, l'installation d'un différentiel avec une sensibilité de 30mA est obligé.

12.6.6. L'appareil doit être régulièrement entretenu par un installateur professionnel, entre autres :

- * Détartrer régulièrement les éléments de chauffage et les pièces de sécurité.
- * Entretenir en bon père de famille le groupe de sécurité afin d'éviter une surpression.
- * Ne pas modifier ou démonter l'appareil ou les pièces détachées d'origine à moins que le fabricant ou le vendeur ne donne son accord.
- * Utiliser uniquement les pièces de réserve recommandées par le fabricant ou le vendeur.
- * Ne jamais enlever la plaque signalétique de l'appareil.

13. PIÉCES DE RECHANGE ET SERVICE APRÉS VENTE

13.1 La liste suivante reprend la liste des pièces détachées du ballon Van Marcke Duplex Inox. Mentionnez toujours le n° de série et le n°type de la plaque signalétique.

13.2 Utilisez toujours des pièces détachées d'origine. L'utilisation des pièces non conformes fait perdre la garantie et peut causer des situations dangereuses.

13.3 No.	Descriptions	Ref.
1	Résistance Blindée courbée 2,7kW 230V	562140
2	Joint pour la bride	562142
3	Mamelon de buse	562143
4	Clé pour mamelon	562144
5	Thermostat pour la resistance	562145
6	Thermostat pour la pompe de charge	562146
7	Surchauffe	562147
8	Bride avec 1 poche	562148
9	Couvercle	562150
10	Jeu de consoles murales	562153
11	Jeux de raccordement ø22	562154
12	Bouchon Inox 1/2"	562155

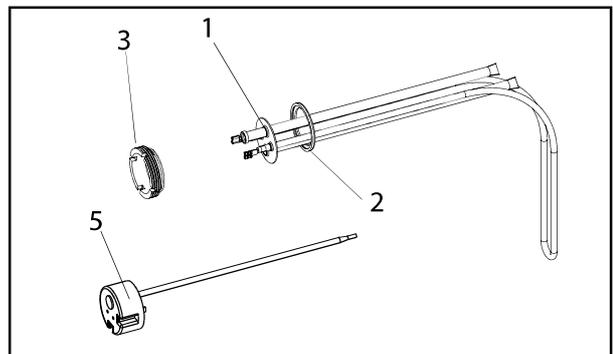
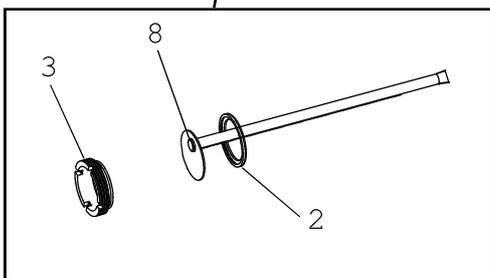
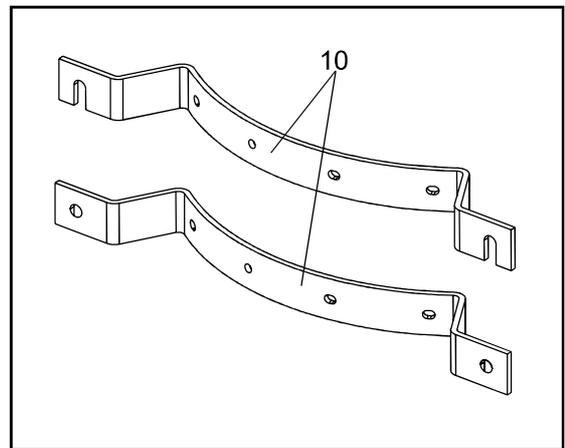
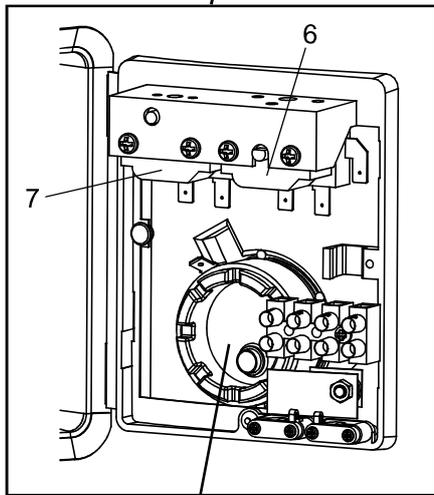
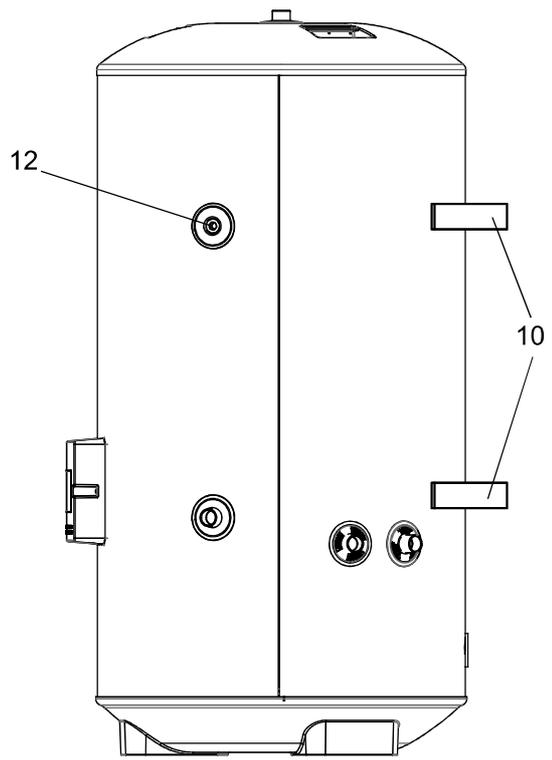
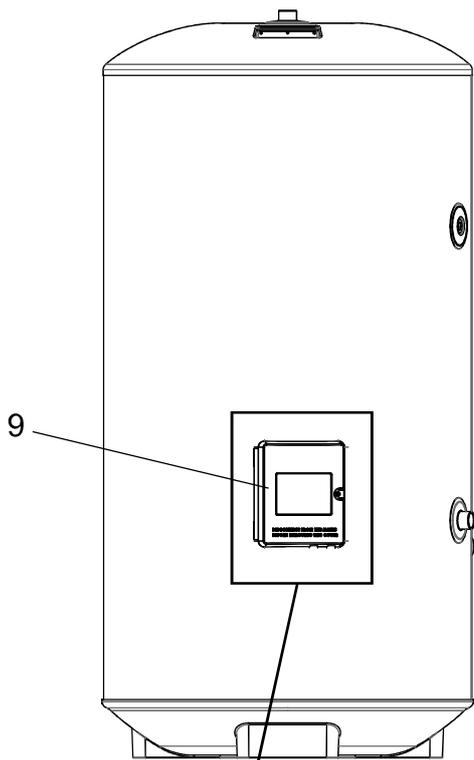
13.4 Service après vente: contactez d'abord votre installateur. Si nécessaire, on peut faire appel à Van Marcke SAV Service Package par l'intermédiaire de votre installateur ou via un des points de distributions de Van Marcke.

14. ENVIRONNEMENT

14.1 Ce produit est 100% recyclable.

14.2 L'isolation est libre de CFC et HCFC, et ne présente pas de risques pour la couche d'ozone.

Ce produit est fabriqué et développé avec des technologies les plus récentes. De modifications peuvent se faire sans avis préalable, après que toutes les données, présentes dans ce document, ont été vérifiées scrupuleusement.



PERFORMANCES / PRESTATIES

Van Marcke Duplex Inox

Régime 90 / 70 . Température eau froide à 15°C

Regime 90 / 70 . Koudwater temperatuur 15°C

MODÈLE	SURFACE ÉCHANGEUR	DÉBIT PRIMAIRE	PERTE DE CHARGE ÉCHANGEUR	PUISSANCE ÉCHANGEUR	DÉBIT SANITAIRE EN CONTINU	TEMPS DE CHAUFFE (15°C À 60°C)	COEFFICIENT D'ENTRETIEN
MODEL	OPP. WARMTEWIS-SELAAAR	PRIMAIR DEBIET	DRUKVERLIES WARMTEWIS-SELAAAR	VERMOGEN WARMTEWIS-SELAAAR	CONTINU SANITAIR DEBIET	OPWARMTIJD (15° TOT 60°C)	ONDERHOUDS COEFFICIENT
(l)	(sq.m)	(cu.m/h)	(bar)	(kW)	(l/h at Dt 35K)	(minutes)	(kWh/24h)
100	0.79	2.0	0.2	30	735	10.0	1.14
150	0.79	2.0	0.2	30	735	15.0	1.70
200	0.79	2.0	0.2	30	735	20.0	2.30
300	0.79	2.0	0.2	30	735	30.0	2.72

Avec r sistance blind e 2,7 kW

Met elektrische weerstand 2,7 kW

MODÈLE	PUISSANCE DE LA RÉSISTANCE	TEMPS DE CHAUFFE (15°C À 60°C)
MODEL	WEERSTANDS VERMOGEN	OPWARMTIJD (15°C TOT 60°C)
(l)	(kW)	(minutes)
100	2.7	105
150	2.7	157
200	2.7	210
300	2.7	315



Produit importé et distribué par:

VAN MARCKE LOGISTICS

Weggevoerdenlaan 5

B-8500 COURTRAI

Belgique

Product ingevoerd en verdeeld door:

VAN MARCKE LOGISTICS

Weggevoerdenlaan 5

B-8500 KORTRIJK

België

Tel: (0032)(0)56 237511

Web www.vanmarcke.be

Info: info@vanmarcke.be